



aléas thérapeutique ou erreur médicale

Par **CYRILLAURENT**, le **07/09/2021 à 12:23**

Bonjour, rnrrnvoici mon histoire; en 2009 opération pour hernies compressives L4, L5, S1 dûes à une chute de 2,5m accident de travail, sans suit un licenciement pour inaptitude, je reprend les banc de l'école à 40 ans, mais les douleurs persistent et s'amplifient donc abandon du cycle scolaire en cour d'année et en 2015 opération arthrodèse L4L5S1, greffe et mise en place d'une câle interspinale L3, toujours par le même chirurgien ortho spécialiste du dos à Toulon. En 2016 de fortes douleurs et des malaises vagues à répétition, une sensation de craquements audiblent et pincement au niveau de la zone opérée, le chirurgien m'indique que c'est un muscle rien de bien grave et me fait faire deux radios de contrôles en m'indiquant que tout est en place et que tout va bien, pour finir après 5 rendez-vous il me jette dans le cabinet d'un confrère neurochirurgien qui ne consulte aucun éléments de mon dossier, affirme juste que tout cela est dans ma tête. 2 jours après des douleurs et une perte de sensibilité dans la jambe droite me font appeler mon médecin traitant à domicile car je ne pouvait plus bouger, il analyse mes radios, m'osculte et là le verdict tombe, sur la radio les 2 tiges de l'arthrodèse sont cassées en L5. A la suite de quoi prise de rendez vous chez un neurochirurgien, qui constate la rupture de matériel, et me voilà parti pour un traitement de cheval, aucun moyen de retirer le matériel après temps d'années et beaucoup de fibrose, des risques sont à craindre si une nouvelle opération est faite, à ses dires l'implication du chirurgien ne fait aucun doute. Pour moi dans mon état psychologique je ne sais quoi penser, j'ai pris un avocat, une décision d'expertise médicale judiciaire a été demandée par le juge après un refféré, mais mon avocat me dit que c'est au médecin mandaté de dir si c'est une erreur médicale ou aléas thérapeutique ou si c'est normal????? Je n'ai plus de vie professionnelle (chef de chantier dans le BTP), ma vie de famille est brisée, je veux me reconstruire mais je n'ai plus rien (impossible de faire un prêt immobilier, mes économies sont épuisées, mon fils dois poursuivre ses étude en campus privée je n'ai pas les finances pour.....) j'ai un plan de vie mais celui-ci dépendra de la décision des experts.rnrrnMerci pour l'intêret que vous porterez à mon histoire rnrrnUn instant d'innattention, une vie brisée

Par **Visiteur**, le **07/09/2021** à **17:09**

BonjourrrrrA part vous souhaiter tout le courage nécessaire et l'espoir aussi, je ne vois pas que vous dire... Quelle est votre question ?rrrrAvez vous pris contact avec une association de défense...rrrr<https://association-aide-victimes-france.fr/erreur-medicale-recours>rrrr
[indemnisation-victimes/responsabilite-medicale-accident-medical/faute-erreur-medicale-victimes](https://association-aide-victimes-france.fr/indemnisation-victimes/responsabilite-medicale-accident-medical/faute-erreur-medicale-victimes)